

Séance du mercredi 09 novembre 2022

Membres en exercice :

Date de la convocation: 10/11/2022

10

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sylvain DENOYELLE,

Présents : 6

Votants: 7

Présents : Sylvain DENOYELLE, Fabrice SCHOLTES, Bernard HENRY, Jennifer FROELIGER, Christian GUIOT, Boris ANDRE

Secrétaire de séance:

Jennifer FROELIGER

Représentés: Emilie ANDRE

Excusés: Olivier HATIER, Nadège LIBERATORE

Absents: Cédric JAMIN

Objet: Adoption du blason communal - DE_2022_033

Monsieur le Maire présente les armoiries communales que M. Robert LOUIS et Dominique LACORDE, membres du Comité Lorrain d'héraldique, ont conçues et dessinées. Il présente la motivation de ces armes communales et explique les choix pour ces armoiries :



BLASONNEMENT

Écartelé en sautoir, au 1) d'azur à deux serpents d'or hautes, affrontés, aux manches passés en sautoir; au 2) d'or à une feuille de chêne de sinople; au 3) d'or à un voilier de lac de sinople, flammé et aux agrès du même, habillé de gueules; au 4) d'azur à une colombe essorant d'argent.

L'écu timbré d'une couronne murale d'or maçonnée de sable.

Soutien sous l'écu: deux épis de blé fruités tigés et feuillés d'or passés en sautoir.

Croix de guerre 1914-1918 au naturel, appendue à son ruban et brochant sur la croisure.

Devise toponymique: NONSARD-LAMARCHE en lettres d'argent sur un listel d'azur au revers d'or.

MOTIVATION

Les deux serpents évoquent les toponymes Nonsard et Has (ancien nom de Lamarche): la serpe est l'outil adapté pour couper les broussailles, faire de l'essartage pour mettre un taillis en culture après une coupe. Nonsard (en 1180) dérive de Novum Sartum (en 745), terre nouvellement défrichée. Lamarche était désigné Has jusqu'en 1725 (Hadina en 812). Has pourrait être lié au germanique Hasa: broussaille.

En 1725, Has devint le chef-lieu d'une baronnie créée par le duc Léopold en faveur de Remy Guérin de La Marche dont le village prit le nom. La maison de La Marche avait pour armes: « De gueules à un bras armé tenant une épée d'argent garnie d'or, au chef d'or chargé d'une tête de léopard d'azur ».

La couronne murale représente le château fortifié de jadis à Lamarche, elle représente également le château actuel de Lamarche édifié sur l'emplacement du château fortifié. Elle évoque par ailleurs le château fort de Nonsard détruit par les Messins en 1544 et remplacé par une maison seigneuriale.

La colombe essorant fait allusion à Saint Epvre auquel l'église de Nonsard est vouée. Selon la légende de ce saint, évêque de Toul vers 500, une colombe se serait envolée vers le ciel, au moment de sa mort, symbolisant sa grande générosité envers les pauvres et sa grande foi. Elle peut être aussi symbole de paix en particulier après la destruction du village durant la Grande Guerre.

Le voilier symbolise les activités nautiques organisées sur le lac de la Madine qui est devenu un site touristique lorrain réputé et fréquenté. Il évoque la base nautique et l'atelier de réparation de bateaux présent dans le village. Les champs d'azur (bleu) font penser au magnifique lavoir de Nonsard, embelli par une œuvre d'art du sculpteur Denis Mellinger.

Les épis de blé symbolisent les activités agricoles du village.

La Croix de guerre 1914/1918 a été attribuée à Nonsard avec la citation suivante à l'ordre de l'Armée: « A, pendant quatre ans, supporté sans faiblesse l'occupation ennemie. Par les souffrances endurées et la destruction presque totale de ses habitations, a bien mérité du pays ».

Après échange, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Ces armoiries sont donc adoptées.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire

S. Denoyelle

